Ministère de l'éducation nationale

- Lettre

18/8/1977

9 Pge 1doc

B.S./m.p.

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 2 AOUT 1977

N° 07.22/2419

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
B.P. 622 KIGALI

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
KIGALI.-

A traiter par : Sports et loisirs
Date arrivée : 3-8-77 à 15h10
N° classement : 2363/14.08.02
3/8

Réf. N° :

Annexe :

Objet : Deuxième Festival International de la Jeunesse Francophone.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-annexé, pour compétence, la lettre n° 2549/77/SGA/FIJ du 21 juin 1977, émanant de l'AGECOOP, relative à l'objet repris en marge.

Comme il ressort des attributions de votre département, je vous rappelle de désigner un correspondant national pour ce deuxième Festival International de la Jeunesse Francophone qui se déroulera à LIBREVILLE au Gabon du 4 au 12 août 1978. La réunion des correspondants nationaux se tiendra dans la même ville dans la deuxième quinzaine de janvier 1978.

MUTEMBEREZI Pierre-Claver,
Ministre de l'Education Nationale.

Copie pour Information à:

- Son Excellence Monsieur
  le Président de la République
  KIGALI.-

OM/MFL

AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE

19, avenue de Messine 75008 Paris - Tél 227.90.58 - Télex Agecoop 610495 F

Culture - imprimer
le Ministre de la
Jeunesse pour
dispositions appropriées

29 JUIN 1977
8223

N°2549 /77/SGA/FIJ

PARIS, le 21 juin 1977

23/7/77

OBJET : Deuxième Festival International de la Jeunesse Francophone.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'à la suite du report en 1978 du Festival, décidé à la demande du Gouvernement gabonais, par le dernier Conseil d'Administration de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique réuni à Paris du 29 novembre au 2 décembre 1976, une mission de l'Agence de Coopération s'est rendue en République gabonaise et a séjourné à LIBREVILLE du 23 avril au 5 mai 1977, dans le but d'examiner avec les Autorités gabonaises compétentes les problèmes posés par l'organisation du 2ème Festival International de la Jeunesse Francophone.

Une longue et fructueuse concertation sur la question entre la Délégation gabonaise conduite par Son Excellence Monsieur Richard NGUEMA, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, chargé par le Chef de l'Etat gabonais d'assurer personnellement la direction et la coordination de la cellule locale d'organisation du prochain Festival, et la mission de

Son Excellence
Monsieur le Ministre
de l'Education Nationale

<u>KIGALI</u>

République du Rwanda

.../...

l'Agence dirigée par son Secrétaire Général Adjoint, Monsieur Louis CAPELLE, a permis de dégager un certain nombre de points d'accord dont il convient de vous informer dès à présent.

1 - DATES DU DEUXIEME FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE

Le 2ème Festival International de la Jeunesse Francophone se déroulera à LIBREVILLE en République gabonaise du 4 au 12 août 1978. La cérémonie d'ouverture est prévue dans l'après-midi du vendredi 4 août 1978.

Ces dates proposées au Secrétariat Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique le 2 mars 1977 par le Ministre gabonais de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, Monsieur Richard NGUEMA en mission à PARIS et confirmées à LIBREVILLE à la mission de l'Agence le 26 avril 1977 par le Gouvernement gabonais, sont définitives et ne sauraient subir aucun changement.

Le Gabon se propose également d'abriter la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports d'Expression Française du 1er au 3 août 1978. Les pays membres de la Conférence seront saisis ultérieurement par le Secrétariat technique permanent de cette Organisation de la suite qui sera réservée à cette proposition.

2 - REUNION DES CORRESPONDANTS NATIONAUX A LIBREVILLE

La réunion des correspondants nationaux se tiendra à LIBREVILLE, au Gabon, dans la deuxième quinzaine de janvier 1978. Les dates précises de cette réunion seront communiquées en temps opportun.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous confirmer ou nous indiquer les noms, qualité, adresse téléphonique du correspondant national.

NKULIKIYINKA Jean Baptiste

.../...

3 - CELLULE GABONAISE

La cellule gabonaise d'organisation du 2ème Festival International de la Jeunesse Francophone se constitue progressivement mais elle ne commencera à fonctionner à plein temps qu'après la Conférence au sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) en septembre 1977, sous la forme d'un Secrétariat Permanent animé, sous l'autorité directe du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, Monsieur Richard NGUEMA, par un Haut Fonctionnaire nommé par décret présidentiel. Le Secrétaire Permanent sera aidé dans sa tâche par des correspondants désignés au sein des départements ministériels concernés par l'organisation du Festival et par le Comité National d'Organisation des Fêtes et Conférences Internationales.

L'adresse provisoire de la cellule d'organisation gabonaise est la suivante :

Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
Cellule d'Organisation du 2ème Festival International
de la Jeunesse
B.P. 2150

LIBREVILLE
République gabonaise

Par ailleurs il a été donné à la mission de l'Agence l'occasion de visiter la plupart des infrastructures sportives et culturelles qui seront mises à la disposition des participants du 2ème Festival International de la Jeunesse par le pays hôte. Cette visite nous permet d'affirmer qu'il n'y aura aucun problème quant au déroulement des compétitions sportives prévues au programme du Festival tant les installations sportives visitées répondent parfaitement aux normes exigées.

.../...

Il en sera de même pour l'infrastructure culturelle à la fin des travaux de construction des structures d'accueil de la Conférence de l'O.U.A., prévue à LIBREVILLE en juillet 1977.

En considération de ce qui précède, nous sommes heureux de vous confirmer la tenue à LIBREVILLE du 4 au 12 août 1978, du 2ème Festival International de la Jeunesse Francophone et d'inviter votre Gouvernement, les départements ministériels et services directement concernés, à poursuivre leurs efforts dans le cadre de la préparation de la délégation nationale à cette importante et fraternelle manifestation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de notre haute considération.

Le Secrétaire Général

Pr. Dankoulodo DAN DICKO

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE

FICHE DE CONTROLE DE TRANSMISSION DES DOSSIERS.

Ouverture du Dossier : (1)

Deuxième Festival International de la jeunesse Francophone

2262/140802 - 1127/140802

N°	Transmission			Réception		
N°	Service ou personne	Date	Paraphe	Service ou personne	Date	Paraphe
1	BCA	4/8/77		Sports	4/8/77	
2	BCA	10/8		Sports	10/8	
3	BCA	29/8		Sports	29/8	
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						

Clôture du Dossier : (2)

(1) Intitulé et autres caractéristiques. A remplir par le Service (ou la personne) qui ouvre le dossier.

(2) Date, sort final réservé au dossier. A remplir par le Service (ou la personne) qui clot le dossier.